



**LEGENDE**

- U** Zone U  
dite constructible  
Secteur où les constructions sont autorisées (art. R. 124-3)
- UA** Zone UA  
dite constructible pour les activités  
Secteur réservé à l'implantation d'activités notamment celles qui sont incompatibles avec le voisinage des zones habitées (art. R. 124-3)
- UAV** Zone UAV  
dite constructible pour les activités  
Secteur réservé à l'implantation d'activités de valorisation des déchets
- N** Zone N  
dite non constructible  
Secteur où les constructions ne sont pas admises à l'exception de l'édification, la réduction, le changement de destination ou l'extension des constructions existantes ou des constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs, à l'exception agricole ou forestière et à la mise en valeur des ressources naturelles (art. R. 124-3)

Données cadastrales  
Bâti mis à jour par le bureau d'étude d'après les données du Geoportail 2009

Département de la DORDOGNE

**BUSSEROLLES  
CARTE COMMUNALE  
RÉVISION N°1**

Document graphique :  
**Zonage  
PLANCHE NORD-EST Z13**

APPROBATION	MISE EN RÉVISION	APPROBATION DE LA RÉVISION
02.2008	24.08.2010	03.04.2014
		ARRETE PREFECTORAL

**APPROBATION**

UrbAm - Urbanistes OPOU  
24-26 rue de Metz  
33007 CAYENNE  
Tél. 05 57 00 88 00  
Fax 05 57 00 88 01  
www.urbanistes-opou.fr

L'Aménageur  
**Georges CHATENOUD**  
Cabinet d'Expert Foncier  
Boulevard de la République  
33007 CAYENNE  
Tél. 05 57 00 88 00  
Fax 05 57 00 88 01  
www.georgeschatenoud.com

Echelle 1/5000

Date: 07/09/2014